



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La DFCI à La Réunion

Rappel :


Caractéristique de la forêt réunionnaise

Surface forestière **130 000 ha** dont **100 000 ha publics**.

La forêt privée est morcelée et quasi-exempte de gestion

Les forêts de basse et moyenne altitude n'existent plus que par lambeaux et demandent une protection de par leur rareté.

Les forêts d'altitude sont les mieux représentées et les mieux conservées. Elles présentent un **fort taux d'espèces endémiques**, une grande diversité paysagère et se situent en quasi-totalité dans le périmètre du Parc national de la Réunion.



Le département de La Réunion a subi des incendies de grande ampleur en milieu naturel depuis de nombreuses années (voir la toponymie des lieux-dits) et particulièrement en 2010 et 2011 dans les Hauts de l'Ouest.

Compte-tenu de la fragilité des écosystèmes endémiques, de leur éloignement et du délais d'intervention actuel, il est crucial de limiter les conséquences des départs de feux et leur extension.

Classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, les Hauts de l'Île représentent un enjeu fort en terme de lutte contre l'incendie.

Le Programme Départemental de Protection de la Forêt Contre l'Incendie



Le PDPFCI, d'une validité de 10 ans de 2017 à 2027, a une **sensibilité environnementale** plus prononcée que l'ancienne version :

- avec la réalisation d'un **juste équipement** DFCI en limitant l'ouverture de pistes, qui sont des voies d'entrée aux Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) dans les cœurs des massifs.
- en intégrant la lutte contre EEE dans la réalisation d'équipements de DFCI ;

Les 4 plans existants de massifs seront modifiés pour intégrer **la nouvelle stratégie du juste équipement** et le respect de la VUE (étude environnementale).

Les nouveaux plans seront bâtis avec cette nouvelle stratégie.

Les moyens aériens resteront indispensables pour la DFCI.

DFCI à La Réunion

DAAF

L.121-4 Code Forestier
Convention annuelle pour
mission d'intérêt général

ONF

concertation

1 Plan départemental

PDPFCI
2017-2027
Validé par AP
Le 16 février 2018

AP réglementant l'emploi du feu

5 plans de massif

Volcan

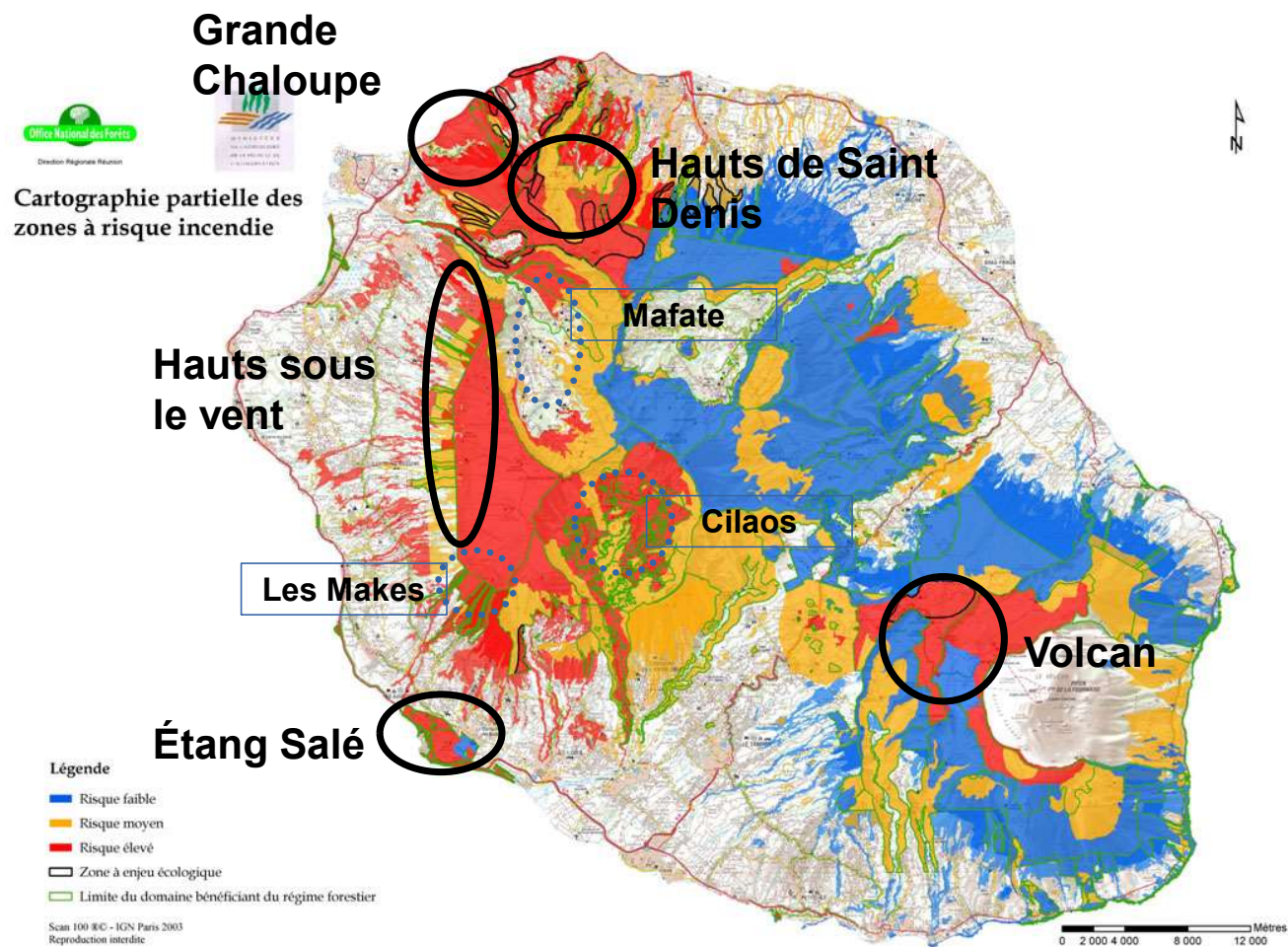
Etang-Salé

Hauts St-Denis

La Montagne
Grande Chaloupe

Hauts sous
le vent

Les 5 plans de massif DFCI :



Les financements dédiés à la DFCI

• Les différents moyens financiers mobilisables (PDPFCI) :

- Le FEADER dans le cadre du PDRR 2014/2022, finance à hauteur de 75 % les projets. Celui-ci appelle des contre-parties nationales (CPN) à hauteur de 25 % qui se décomposent ainsi :

→ 15 % de CPN État :

✓ CPER contractualisé entre l'État et la Région
contribution Etat sur le BOP 123 du SGAR et
le BOP 149 du MAA ;

→ 10 % du Conseil Départemental.

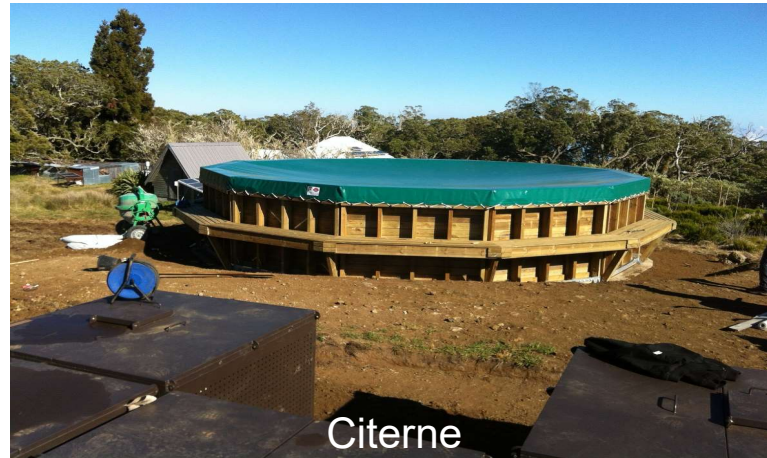
- La maquette financière du PDRR permet de financer 5 M€ de travaux sur l'ensemble du programme.



Les différents équipements DFCI financés :



Retenue collinaire



Citerne



Piste DFCI



Signalétique



Coupures de combustibles



Moyen aérien pour le juste équipt

- Recherche des Causes et Circonstances d'Incendie:

- En 2017, dans le cadre de la MIG, il a été réalisée une formation Concernant la « Recherche des Causes et Circonstances d'Incendie » (RCCI) afin de former des agents de la police nationale, de la gendarmerie, de l'ONF et du SDIS.

• **BDIFF**



A photograph of a large, moss-covered tree trunk in a lush forest. The tree trunk is the central focus, with thick, gnarled roots extending outwards. The forest floor is covered in various types of ferns and other green plants. The background shows a dense canopy of trees and foliage, with sunlight filtering through the leaves. The overall scene is vibrant and natural.

**Merci de
votre
attention**